

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 30 juin 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 23 juin 2016

Publié le 1er juillet 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 51

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 20

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Charles ROZOY	M. François NOWOTNY
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Claude GIRARD	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Thierry FALCONNET	M. Patrick MOREAU	Mme Florence LUCISANO
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Christine MARTIN	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Gaston FOUCHERES
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Philippe MOREL
M. Jean-François DODET	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Corinne PIOMBINO
M. Frédéric FAVERJON	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Louis DUMONT
M. Didier MARTIN	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Dominique GRIMPRET	M. Emmanuel BICHOT	Mme Lydie CHAMPION
M. Michel ROTGER	Mme Frédérika DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Jean ESMONIN	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Sandrine RICHARD	M. Gilbert MENUT
M. André GERVAIS	M. Louis LEGRAND	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Anne DILLENSEGER	M. Patrick ORSOLA	M. Cyril GAUCHER.

Membres absents :

M. Michel JULIEN	Mme Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
M. Alain HOUPERT	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Édouard CAVIN	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
M. Yves-Marie BRUGNOT	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. André GERVAIS
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Charles ROZOY
M. Damien THIEULEUX	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Adrien GUENE	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. François HELIE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Louise MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
	M. Patrick BAUDEMENT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Affectation des résultats 2015 - Budget principal et budgets annexes

Les comptabilités M14 et M4/M43/M49 imposent de délibérer sur l'affectation du résultat de fonctionnement.

Les résultats cumulés (résultats de l'exercice + résultats des exercices antérieurs) sont affectés par l'assemblée délibérante dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif (CA).

Le vote du CA 2015 du Grand Dijon intervenant après l'adoption du budget primitif 2016, la reprise des résultats est par conséquent effectuée au budget supplémentaire 2016.

Ainsi, il convient d'affecter en priorité et à titre obligatoire, le résultat excédentaire de fonctionnement provenant du compte administratif 2015, augmenté du résultat reporté des exercices précédents inscrit au budget 2015, de la manière suivante :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement constaté au compte administratif 2015,
- à la couverture du déficit de la section d'investissement, (déficit corrigé des restes à réaliser), constaté au compte administratif 2015.

Le solde peut être affecté soit en section de fonctionnement, soit en section d'investissement.

BUDGET PRINCIPAL

A fin 2015, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 24 230 842,73 € après prise en compte des restes à réaliser et reprise du résultat de clôture du budget annexe de la Zone d'activités de Bretenière (cf. délibération du 17 décembre 2015).

Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, soit 28 947 321,22 € :

- prioritairement à la couverture du déficit d'investissement ;
- le solde, soit 4 716 478,49 €, restant affecté en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire 2016.

Excédent de fonctionnement 2015	28 947 321,22 €
Solde d'investissement 2015	-24 232 331,91 €
Reprise du résultat d'investissement du Budget annexe de la Zone d'activités de Bretenière (cf. délibération du 17 décembre 2015 relative à la clôture de ce budget annexe)	-2 241,99 €
Solde d'investissement 2015 corrigé de la reprise du résultat de clôture du budget annexe de la Zone d'activités de Bretenière (D/001 besoin de financement)	-24 234 573,90 €
Solde des restes à réaliser d'investissement en 2016	3 731,17 €
<i>Restes à réaliser de dépenses</i>	8 396 268,83 €
<i>Restes à réaliser de recettes</i>	8 400 000,00 €
Solde d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser en 2016	-24 230 842,73 €
<u>Affectation sur l'exercice 2016</u>	
1) Affectation du résultat de fonctionnement en investissement au R/1068 (couverture du besoin de financement ci-dessus)	24 230 842,73 €
2) Report en fonctionnement au R/002 (surplus non affecté au R/1068)	4 716 478,49 €

BUDGET ANNEXE DE LA D.P.I. ET DES D.A.S.R.I.

Le compte administratif 2015 faisant ressortir un excédent aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, il n'est pas nécessaire de procéder à une affectation du résultat de fonctionnement en section d'investissement.

Il est proposé d'inscrire ce résultat, soit 255 717,70 €, en totalité en section de fonctionnement.

Excédent de fonctionnement 2015	255 717,70 €
Solde d'investissement 2015 (R/001 excédent de financement)	425 874,84 €
Solde des restes à réaliser d'investissement en 2016	
<i>Restes à réaliser de dépenses</i>	-
<i>Restes à réaliser de recettes</i>	-
Solde d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser en 2016	425 874,84 €
<u>Affectation sur l'exercice 2016</u>	
1) Affectation du résultat de fonctionnement en investissement au R/1068 (couverture du besoin de financement ci-dessus)	Néant
2) Report en fonctionnement au R/002 (surplus non affecté au R/1068)	255 717,70 €

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS PUBLICS URBAINS

A fin 2015, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 13 275 389,55 € après prise en compte des restes à réaliser en investissement.

Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement, soit 24 033 114,47 €, en priorité :

- à la constitution de réserves réglementées pour les plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif réalisées en 2015, soit 2 708,47 € (recette sur le compte 1064 « réserves réglementées ») ;
- à la couverture du déficit d'investissement, soit 13 275 389,55 € (recette sur le compte 1068 « autres réserves »),

Le solde, soit 10 755 016,45 €, reste quant à lui affecté en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire 2016.

Excédent de fonctionnement 2015	24 033 114,47 €
Solde d'investissement 2015 (D/001 besoin de financement)	-12 610 150,15 €
Solde des restes à réaliser d'investissement en 2016	-665 239,40 €
<i>Restes à réaliser de dépenses</i>	665 239,40 €
<i>Restes à réaliser de recettes</i>	0,00 €
Solde d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser en 2016	-13 275 389,55 €
<u>Affectation sur l'exercice 2016</u>	
1) Affectation du résultat de fonctionnement en investissement au R/1064-réserves réglementées (constatation des plus values nettes sur cessions d'éléments d'actifs réalisées en 2015)	2 708,47 €
2) Affectation du résultat de fonctionnement en investissement au R/1068-autres réserves (couverture du besoin de financement ci-dessus)	13 275 389,55 €
3) Report en fonctionnement au R/002 (surplus non affecté au R/1068)	10 755 016,45 €

BUDGET ANNEXE DU CRÉMATORIUM

À fin 2015, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 10 647,62 €. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (soit 1 273 576,86 €) prioritairement à la couverture du déficit d'investissement, le solde (soit 1 262 929,24 €) restant affecté en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire 2016.

Excédent de fonctionnement 2015	1 273 576,86 €
Solde d'investissement 2015 (D/001 besoin de financement)	-10 647,62 €
Solde des restes à réaliser d'investissement en 2016	
<i>Restes à réaliser de dépenses</i>	-
<i>Restes à réaliser de recettes</i>	-
Solde d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser en 2016	-10 647,62 €
<u>Affectation sur l'exercice 2016</u>	
1) Affectation du résultat de fonctionnement en investissement au R/1068 (couverture du besoin de financement ci-dessus)	10 647,62 €
2) Report en fonctionnement au R/002 (surplus non affecté au R/1068)	1 262 929,24 €

BUDGET ANNEXE DE PRESTATION DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Ce budget ne comprenant pas d'opérations en section d'investissement, il n'y a donc pas lieu de procéder à une affectation de résultat. Par ailleurs, la finalité de ce budget étant de retracer les prestations facturées aux collectivités clientes des services de collecte des ordures ménagères, le résultat de fonctionnement est nul par conséquent.

BUDGET ANNEXE DE PRESTATION DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Ce budget ne comprenant pas d'opérations en section d'investissement, il n'y a donc pas lieu de procéder à une affectation de résultat. Par ailleurs, la finalité de ce budget étant de retracer les prestations facturées aux collectivités clientes des services de traitement des ordures ménagères, le résultat de fonctionnement est nul par conséquent.

BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE BRETENIERE

Suite à la clôture de ce budget (délibération du 17 décembre 2015), le solde déficitaire de la section d'investissement après réintégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire (-2 241,99 € au total) est repris au budget principal. Les écritures comptables correspondantes sont prévues au budget supplémentaire 2016 du budget principal, à l'ordre du jour du présent Conseil.

Excédent de fonctionnement 2015	0,00 €
Solde d'investissement 2015 (R/001 Excédent de financement)	2 959,51 €
Intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	-5 201,50 €
Solde des restes à réaliser d'investissement en 2016	
<i>Restes à réaliser de dépenses</i>	-
<i>Restes à réaliser de recettes</i>	-
Solde d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser en 2015, repris au budget principal au compte D/001	-2 241,99 €

BUDGET ANNEXE DU GROUPE TURBO-ALTERNATEUR

À fin 2015, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 79 253,98 € après prise en compte des restes à réaliser en investissement. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, soit 2 590 227,31 € :

- prioritairement à la couverture du déficit d'investissement ;
- le solde, soit 2 510 973,33 €, restant affecté en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire 2016.

Excédent de fonctionnement 2015	2 590 227,31 €
Solde d'investissement 2015 (R/001 excédent de financement)	263 870,52 €
Solde des restes à réaliser d'investissement en 2016	-343 124,50 €
<i>Restes à réaliser de dépenses</i>	<i>343 124,50 €</i>
<i>Restes à réaliser de recettes</i>	
Solde d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser en 2016	-79 253,98 €
<u>Affectation sur l'exercice 2016</u>	
1) Affectation du résultat de fonctionnement en investissement au R/1068 (couverture du besoin de financement ci-dessus)	79 253,98 €
2) Report en fonctionnement au R/002 (surplus non affecté au R/1068)	2 510 973,33 €

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

À fin 2015, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 332 345,72 € après prise en compte des restes à réaliser en investissement. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, soit 1 434 309,39 €, :

- prioritairement à la couverture du déficit d'investissement ;
- le solde, soit 1 101 963,67 €, restant affecté en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire 2016.

Excédent de fonctionnement 2015	1 434 309,39 €
Solde d'investissement 2015 (D/001 besoin de financement)	-332 345,72 €
Solde des restes à réaliser d'investissement en 2016	-
<i>Restes à réaliser de dépenses</i>	<i>-</i>
<i>Restes à réaliser de recettes</i>	<i>-</i>
Solde d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser en 2016	-332 345,72 €
<u>Affectation sur l'exercice 2015</u>	
1) Affectation du résultat de fonctionnement en investissement au R/1068 (couverture du besoin de financement ci-dessus)	332 345,72 €
2) Report en fonctionnement au R/002 (surplus non affecté au R/1068)	1 101 963,67 €

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

À fin 2015, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 4 190,32 €. Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, soit 4 945 235,43 € :

- prioritairement à la couverture du déficit d'investissement ;
- le solde, soit 4 941 045,11 €, restant affecté en section de fonctionnement pour alimenter le budget supplémentaire 2016.

Excédent de fonctionnement 2015	4 945 235,43 €
Solde d'investissement 2015 (D/001 besoin de financement)	-4 190,32 €
Solde des restes à réaliser d'investissement en 2016	-
<i>Restes à réaliser de dépenses</i>	-
<i>Restes à réaliser de recettes</i>	-
Solde d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser en 2016	-4 190,32 €
<u>Affectation sur l'exercice 2016</u>	
1) Affectation du résultat de fonctionnement en investissement au R/1068 (couverture du besoin de financement ci-dessus)	4 190,32 €
2) Report en fonctionnement au R/002 (surplus non affecté au R/1068)	4 941 045,11 €

BUDGET ANNEXE DES PARKINGS EN OUVRAGE

Le compte administratif 2015 faisant ressortir un excédent aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, il n'est pas nécessaire de procéder à une affectation du résultat de fonctionnement en section d'investissement. Il est proposé d'inscrire ce résultat (soit 483 011,59 €) en totalité en section de fonctionnement.

Excédent de fonctionnement 2015	483 011,59 €
Solde d'investissement 2015 (R/001 excédent de financement)	1 325 674,85 €
Solde des restes à réaliser d'investissement en 2016	-
<i>Restes à réaliser de dépenses</i>	-
<i>Restes à réaliser de recettes</i>	-
Solde d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser en 2016	1 325 674,85 €
<u>Affectation sur l'exercice 2016</u>	
1) Affectation du résultat de fonctionnement en investissement au R/1068 (couverture du besoin de financement ci-dessus)	Néant
2) Report en fonctionnement au R/002 (surplus non affecté au R/1068)	483 011,59 €

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de déterminer** les reports de résultats 2015 et leur affectation sur l'exercice 2016 comme décrits précédemment ;
- **d'inscrire** ces écritures au budget supplémentaire 2016 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

SCRUTIN : POUR : 65
CONTRE : 0

ABSTENTION : 6
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 20 PROCURATIONS